



## Assemblée générale

Distr. générale  
12 décembre 2003  
Français  
Original: anglais

---

### Dixième session extraordinaire d'urgence

Point 5 de l'ordre du jour

#### Mesures illégales prises par Israël

à Jérusalem-Est occupée et dans le reste  
du territoire palestinien occupé

### **Lettre datée du 10 décembre 2003, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Président du Groupe des États d'Afrique pour décembre 2003, j'ai l'honneur de vous informer de la très vive indignation qu'a suscitée, au sein du Groupe des États d'Afrique, la déclaration faite par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies pendant les débats de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé ».

Les membres du Groupe des États d'Afrique ont été très choqués que le Représentant permanent d'Israël se soit servi de la tribune offerte par l'Assemblée générale pour faire des remarques cyniques et désobligeantes spécifiquement dirigées contre les auteurs du projet de résolution, dont la plupart sont membres du Groupe des États d'Afrique. Considérant que ces remarques sont particulièrement insultantes et constituent une attaque directe contre des États Membres souverains du continent africain, ils se réservent le droit de se défendre à l'avenir contre toute attaque verbale de cette nature.

Le Groupe des États d'Afrique vous serait obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de son ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de l'Afrique du Sud  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
et Président du Groupe des États d'Afrique  
pour le mois de décembre 2003  
(Signé) Dumisani Shadrack **Kumalo**

